

Raoul HONNET Paul GRANET

Madame, Monsieur,

Pour la troisième fois je sollicite vos suffrages.

Vous m'avez élu en 1967, réélu avec une majorité accrue en 1968.

Depuis lors vous m'avez permis d'entrer au Conseil Général.

En six années nous avons fait connaissance, soit au cours de mes « permanences », soit au cours des diverses manifestations de la vie locale.

Par la presse, la radio, vous avez pu suivre mon action.

Je voudrais d'abord vous rappeler les grandes têtes de chapitre de mon bilan départemental.

En ce qui concerne l'industrialisation :

Financement des zones industrielles de Maizières, Crancey, Ste-Savine, Nogent, Plancy, Méry, Romilly, Marigny.

Implantation des sociétés SOMETA, PEUGEOT, BOSTIK, etc...

Installation à Troyes et Romilly de l'Agence Nationale de l'Emploi.

En ce qui concerne les équipements communaux :

Financement des C.E.S. de Méry et Marigny, de l'Hôtel de Police de Troyes, de neuf Maisons de Jeunes, de la réfection de la RN 19, des derniers ponts détruits pour faits de guerres, agrandissement de l'Hôpital de Romilly, automatisation du téléphone, construction du C.E.T. de Romilly, etc...

En ce qui concerne l'équipement rural :

Accélération des programmes d'adduction d'eau, de remembrement. Programmes d'H.L.M., individuels et de lotissements communaux, etc...

En ce qui concerne la promotion du département :

Décision de création de l'Institut universitaire de technologie, études sur le Schéma d'aménagement de la Vallée de la Haute Seine, etc...

SUR LE PLAN NATIONAL, vous savez qu'avec le Président Edgar FAURE, j'ai pris la direction du « Contrat Social », comité d'études au sein de la Majorité, qui se propose d'orienter celle-ci vers une politique plus hardie de progrès social, **et encore plus, de justice sociale.**

Pour défendre ces thèses je suis intervenu à la tribune de l'Assemblée Nationale pratiquement à chaque débat de politique générale.

J'ai également multiplié les interventions sur lesproblèmes ayant des résonnances locales (situation de la bonneterie, affaire du talc Morhange, autorisation de défrichements, construction de logements individuels, etc...).

En tous ces domaines je crois avoir bien rempli mon mandat, avec le dynamisme et l'efficacité dont je m'étais, en 1967, prévalu.

Aujourd'hui il importe de préciser les objectifs prioritaires des cinq années à venir.

1. Il faut que l'augmentation générale des revenus profite en priorité aux **personnes âgées,** aux **invalides,** et aux **handicapés.** On créera pour cela un minimum social de 9000 F au moins pour un ménage.
2. Les **régimes de Sécurité Sociale devront être unifiés** sur le régime général chaque fois qu'ils comportent des dispositions moins favorables que le régime général (ce qui est le cas notamment du régime des commerçants et des artisans).
3. Les **conditions de travail** seront améliorées par la suppression progressive du travail à la chaîne et de la rémunération au rendement. Dans la ligne imaginée par le **Général de Gaulle** des structures de participation seront instaurées.
4. Le relèvement des retraites, du S.M.I.C. et plus généralement des salaires feront l'objet chaque année d'un examen du Gouvernement et des partenaires sociaux afin de donner aux salariés la **garantie qu'ils auront leur part de la croissance nationale.**
5. Dans un souci d'unité nationale on s'efforcera de donner satisfaction aux catégories sociales envers qui nous avons une dette de reconnaissance ou des devoirs particuliers : **combattants de toutes les guerres, rapatriés d'Afrique du Nord.**
6. La propriété familiale sera défendue dans l'**Agriculture.** Les prix européens seront fixés à un niveau permettant la rentabilité et la modernisation de l'agriculture française.
7. Un effort particulier sera fait pour la satisfaction des **besoins collectifs :** équipements communaux, crèches, équipements sportifs, transports, organisation des loisirs etc...
8. La politique de **décentralisation administrative** sera accélérée au profit du département, et de la région qui pourra être dotée d'une assemblée élue au suffrage universel. Cette politique ira de pair avec un effort accru de simplification des procédures administratives.
9. **Les institutions européennes** seront renforcées et développées, leurs attributions élargies. Le Parlement Européen devra participer plus activement à la vie communautaire.
10. **Dans l'Aube** la priorité sera donnée au lancement de l'autoroute Paris-Troyes, aux implantations industrielles et au développement de l'équipement universitaire.

Voilà les dix points du contrat que je vous propose aujourd'hui

En me faisant confiance vous refuserez le changement brutal de société que constitue le programme bureaucratique et collectiviste de la gauche communiste.

En me faisant confiance vous ratifierez la politique moderne, et d'ouverture politique que j'ai toujours préconisée.

En me faisant confiance vous approuverez mon bilan et mes perspectives, la politique que je poursuis depuis six ans, inlassablement, avec **Pierre LABONDE,** mon ancien suppléant devenu Sénateur, **Raoul HONNET** mon nouveau suppléant, tous les élus locaux qui travaillent avec moi et forment l'équipe « Aube 3e circonscription ».

Avec vous tous nous bâtirons la Société de demain !

En nous faisant confiance c'est à vous que vous faites confiance !

PAUL GRANET

DEPUTE SORTANT
Conseiller Général
41 ans - Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration

RAOUL HONNET

Candidat suppléant
47 ans - Croix de Guerre

GDE IMP. DE TROYES

VU LES CANDIDATS.